

# Sauvetage | Sauveteur national

## Prérequis :

- Avoir 15 ans avant le jour de l'examen
- Détenir le brevet de Croix de bronze **ET** le brevet de Premiers soins général

**Durée :** 40 heures

## Local :

- Porte 13 pour la partie théorique (Palestre) de 13 h 00 à 16 h 00
- Porte 13 pour la partie pratique (Piscine) de 16 h 00 à 21 h 00

**Prix du cours :** 405 \$ - Incluant le manuel

**Manuel :** *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*

**Point de rencontre lors du premier cours :** À la réception de la piscine (porte 13) à 13 h 00

## Dates des cours :

1	Dimanche	17 mai 2026	13h à 21h
2	Dimanche	24 mai 2026	13h à 21h
3	Dimanche	31 mai 2026	13h à 21h
4	Dimanche	7 juin 2026	13h à 21h
5	Dimanche	14 juin 2026	13h à 21h
6	Dimanche	21 juin 2026	13h à 17h
7	Dimanche ( <i>Évaluation</i> )	21 juin 2026	17h à 21h

## Autres informations :

- Un entraînement durant un bain libre, une fois par semaine, est obligatoire pour l'entraînement et la pratique.
- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

### Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet de Croix de bronze et Premiers soins général;
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour la preuve d'âge;
- Gants latex ou vinyle pour les simulations;
- Papiers et crayons;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements;
- Sifflet du modèle FOX-40;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette de natation et sandales.

### Inscription:

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

### Politique de remboursement du complexe sportif :

- **Annulation avant le début des cours**
  - Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.
- **Annulation après le début des cours**
  - En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- **Autres informations importantes**
  - Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
  - Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
  - Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.